



Covid19 - Période de confinement

Chères Solersoises, chers Solersois,

Depuis le 30 octobre et pour au moins 4 semaines, nous sommes entrés dans une nouvelle période de confinement. Pour que cela ne soit que le second et non pas un deuxième qui en appellerait de nouveaux, il est demandé à chacun de respecter les mesures sanitaires en vigueur, contraignantes mais importantes. Parmi celles-ci, nous ne pouvons que vous rappeler l'obligation de porter le masque sur le territoire de la commune, comme dans toute la Seine-et-Marne. Vous devez également vous munir de votre pièce d'identité et de l'attestation de déplacement (disponible en mairie en cas de besoin).

Les règles et le protocole sanitaire seront, bien entendu, respectés à l'école communale. Les services municipaux continuent à fonctionner et restent mobilisés. Par ailleurs, le CCAS, les élus en charge de la solidarité et tous les autres, mais aussi de nombreux habitants redoublent de vigilance et assurent présence et veille auprès des aînés et des plus fragiles d'entre nous.

Malheureusement, toutes les manifestations, réunions ou activités sont annulées. Ainsi, il en va des différentes activités associatives ou encore du week-end du Téléthon ou des rendez-vous festifs de fin d'année qui ne pourront se dérouler. Pour ne pas devoir l'annuler, le spectacle de Noël pourra être offert aux enfants de maternelle et à eux seuls, mais au sein de l'école et sur le temps scolaire avant les vacances. L'échange et la solidarité ne doivent pas pour autant disparaître et nous vous invitons toutes et tous, Solersoises et Solersois, à prendre soin de vous-même, de vos proches, de vos amis ou de vos voisins, de s'enquérir de la santé de tous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Prenez soin de vous,

Le Maire, Gilles Groslevin, l'ensemble des élus et du personnel communal.

Port du masque obligatoire sur COVID-19

**l'ensemble du département de Seine-et-Marne
du 30 octobre au 1er décembre 2020 inclus**

Bien porter le masque



Attention !

Pas plus de 1 Km autour de son domicile : de nombreuses applications existent et permettent de faire une simulation en ligne.



Par exemple:

<https://carte-sortie-confinement.fr>

Commémoration du 11 novembre 1918



La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, marquant la fin de la Grande guerre, la commémoration de la victoire et de la paix, l'Hommage à tous les Morts pour la France donnera lieu à un moment de recueillement devant le Monument aux Morts.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie se déroulera à **huis-clos** et ne pourra pas être suivie du traditionnel verre de l'amitié.

La cérémonie marquant le Deuil National Allemand se déroulera également à huis-clos le dimanche 15 novembre au Cimetière militaire Allemand de Solers.

Mise à disposition d'une benne pour les végétaux - Report

La mise à disposition, à l'initiative de la Commission Environnement, d'une benne pour les végétaux (hors tontes et souches) initialement prévue le samedi 7 novembre est reportée à une date ultérieure, après la période de confinement. La déchetterie étant fermée, chacun est invité à conserver ses déchets verts dans cette attente. Nous rappelons que les feux sont interdits.

Collecte des ordures ménagères - Déchetterie

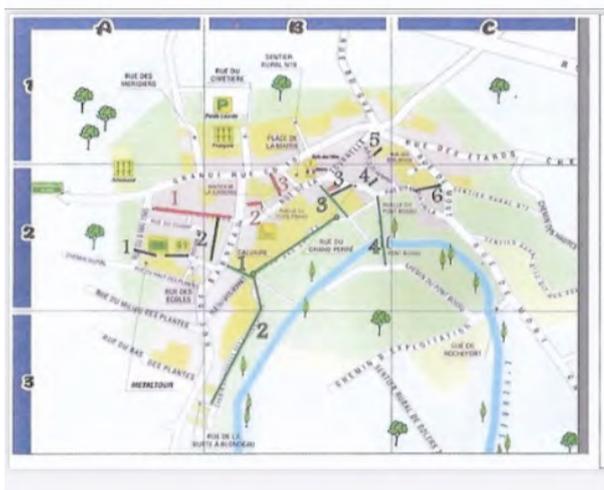


Pendant le confinement, la fréquence de collecte des ordures ménagères (container vert) et les déchets en tri sélectif (container jaune) est inchangée. Attention ! La déchetterie est, en revanche, fermée.

Plus d'infos sur www.sietom77.com

Les sentes de Solers répertoriées et baptisées

La commission environnement a terminé le travail de recensement des sentes qui parcourent le village et dont certaines n'avaient pas encore de nom. L'étude de leur tracé et de leur histoire a permis de proposer en Conseil Municipal, une liste de noms approuvée par celui-ci. Celles qui n'avaient pas de panneaux en auront bientôt.



Sentes avec nouveaux noms

1. Sente des Ecoliers
2. Sente de l'Ancien pressoir
3. Sente de l'Ancienne forge
4. Sente du Clos
5. Sente de l'Arboretum
5. Sente du Closeau

Sentes avec nom et pancarte

1. Sente des meuniers
2. Sente du Puits Pinard
3. Sente de la Sorbonne

Sentes avec nom mais sans pancarte

1. Sente Claude Bernard
2. Chemin du dessous des salles
3. Sente du Village aux vignes
4. Sente sous le Clos Barrier (ou Pont Bossu)

Accueil Mairie: 01.64.06.72.05 - mairie.solers@wanadoo.fr

www.solers.fr